

A retenir

Mildiou	Nouveaux foyers primaires découverts Rechercher les symptômes
Oïdium	Drapeaux et repiquages sur Carignan
Eudémis	Dépôts de pontes Vol se généralise
Black rot	Premiers symptômes
Cicadelle de la flavescence dorée	Premières larves de cicadelles vectrices <i>Scaphoideus titanus</i>

PLUVIOMETRIE

Vignoble régional

Tableau des hauteurs de pluies du 23 au 29 avril

		23-avr.	24-avr.	25-avr.	26-avr.	27-avr.	28-avr.	29-avr.
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	0	0	0	0	1,5	0	13,2
	LAROQUE DES ALBERES	1	0	0	0	0	0	14,9
	PIA	0	0	0	0	0,3	0	10,9
Aude	ALAIGNE	1,6	0	0,2	0	4,7	0	12,1
	LEZIGNAN	1,3	0	0	0	0	0	13,9
	NARBONNE	0,4	0	0	0	0	0	21,1
Hérault	POUZOLLES	0,3	0	0	0	0	0	17,2
	PUISSEGUIER	0,4	0	0	0	0	0	15,6
	VALFLAUNES	0,4	0	0	0	0	0	25,3
Gard	CHUSCLAN	0,7	0	0	0	0	0	14
	SAINT GILLES	0,3	0	0	0	0	0	11,1
	VILLEVIEILLE	0,2	0	0	0	0	0,2	21,5

Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bé-
rard-Delay, Fabrice Guil-
lois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue, Christel
Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe
Guide des Vignobles

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient essentiellement de « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade E ou 09 ou BBCH 12-13) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « huit-neuf feuilles » (stade 16) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Le stade phénologique le plus rencontré est « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade F ou 12 ou BBCH 14-53).

Quelques parcelles tardives ne sont qu'au stade « première feuille étalée » (stade 7 ou BBCH 11) et certaines parcelles très précoces sont au stade « boutons floraux séparés » (stade H ou 17 ou BBCH 57).



2 ou 3 feuilles étalées
(stade E ou 09 ou BBCH 12-13)



Boutons floraux séparés
(stade H ou 17 ou BBCH 57)

MILDIU

Vignoble régional

Des foyers primaires découverts.

Aude

Des foyers primaires sont découverts le :

- 25 avril à St Polycarpe ;
- 27 avril à Escale ;
- 30 avril à Canet d'Aude, Azille, Carcassonne, Aragon.

Ces symptômes sont observés sur pampres.

D'après la modélisation (Potentiel Système) arrêtée au 29 avril, les contaminations de faible intensité se généralisent suites aux pluies du 29 avril sur l'ensemble du département. Le risque à 7 jours diminue à l'ouest du département et augmente à l'est.

Gard

A ce jour, un seul foyer a été identifié sur la commune de Pujaut (cep non taillé avec des pampres au sol) le 26 avril. Il y a probablement d'autres foyers primaires dans le département mais ils doivent être très rares : la température froide de l'épisode pluvieux du 11 au 13 avril (entre 7 et 11 °C) et le faible développement de la végétation ont empêché leur formation.

Les pluies du 29 et 30 avril, ont pu engendrer des foyers primaires qui ne devraient pas s'extérioriser avant le 9-10 mai.

D'après la modélisation arrêtée au 29/04 :

- Milstop : les conditions météorologiques enregistrées entre le 08 et le 22 avril engendrent des contaminations primaires sur la station de Montfrin, avec un niveau de risque moyen. Les sorties de symptômes des contaminations primaires sont attendues à partir du 26 avril ;
- Potentiel Système : les contaminations de faible intensité se généralisent dans le département avec les pluies du 29 et 30 avril. Le secteur le plus touché est le bassin Alésien.

Hérault

Des foyers primaires sont découverts le :

- 26 avril dans la Basse Vallée de l'Hérault à Pomerols ;
- 30 avril dans le Minervois à Azille (dans l'Aude, limitrophe communes La Livinière et Siran), dans les Hauts Coteaux à Cessenon sur Orb, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Saint Thibéry (en zone inondée, 2 parcelles dont une nouvelle), dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Saint Pargoire (dans la même parcelle), dans le Montpelliérais à Fabrègues et dans le Nord Montpelliérais à Valflaunès.

Ces foyers se caractérisent par une à plusieurs taches de taille variable, sur une à plusieurs feuilles situées pour la majorité au sol (pampres) sauf pour les foyers de la Basse Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais où les symptômes se situent en cœur de souche.

Ces foyers concernent des parcelles et/ou cépages précoces.

D'après la modélisation arrêtée au 29 avril :

- Milstop : les conditions météorologiques enregistrées entre 23 et le 29 avril engendrent des contaminations primaires et/ou secondaires sur la quasi-totalité des stations héraultaises, avec des niveaux de risque limite à fort.

Les sorties de symptômes des contaminations primaires sont attendues à partir du 12 mai.

Les sorties de symptômes des contaminations secondaires sont attendues à partir du 6 mai.

L'indice de risque mildiou est stable.

- Potentiel Système : à l'exception du Minervois et du Montpelliérais, le modèle a sous-estimé les contaminations des pluies du 11/04. Des contaminations de faible intensité se généralisent à partir du 29/04. De plus, le cumul des pluies du 29 avril dans le secteur nord Vallée de l'Orb (Taussac) et Mons/Olargues ont déclenché des contaminations plus importantes que sur le reste du département. La vigilance est donc à porter sur ce secteur ainsi que sur les secteurs où les 1^{ères} taches ont été trouvées. A 7 jours, le risque augmente et passe en risque fort à très fort sur tout le département. Dans ces conditions, une attention particulière est à porter sur les prochaines pluies.

Cas particulier des parcelles submergées / inondées par les pluies du 8 au 13 avril, qui présentaient une végétation réceptive stade « éclatement des bourgeons » (stade D ou 06 ou BBCH 10) : il convient de surveiller très attentivement ces parcelles.

Pyrénées –Orientales

Des foyers primaires sont découverts le :

- 25 avril dans le Cru Banyuls à Collioure ;
- 26 avril dans la Plaine Littoral à Canet en Roussillon.

L'épisode pluvieux du 29 avril s'est généralisé à tout le vignoble départemental. Des contaminations ont pu avoir lieu malgré des températures en limite de développement de la maladie.

Les symptômes peuvent apparaître dans 12/14 jours sur d'autres secteurs que la zone Littorale et le Cru Banyuls où les 1^{ers} symptômes ont été découverts.

Des repiquages auront eu lieu dans ces zones suite aux orages du 29 avril.

D'après la modélisation Milstop arrêtée au 29 avril, les conditions météorologiques enregistrées entre 08 et le 22 avril n'engendrent pas de contamination primaire sur la station de Trouillas.

Le modèle Potentiel Système prévoyait des contaminations assez limitées suite à cet épisode sauf pour la zone sud du département.

Mesures prophylactiques

- Eliminer les pampres, ébourgeonnez les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limitez au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préservez les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1ers traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

Estimation du risque

Rechercher activement les foyers primaires et tout symptôme.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis

Vignoble régional

Le suivi des captures de papillons doit être poursuivi.



Ponte sur bractée

Aude

Le vol se poursuit en toutes zones.

Gard

Le vol continue avec des captures d'intensité variable selon les secteurs.

Hérault

Le vol se poursuit et se généralise à l'ensemble du département.

Des pontes fraîches et en évolution sont observées en zone précoce. Ce dépôt de pontes est faible.

Pyrénées-Orientales

Des papillons sont observés dans les pièges sur tous les secteurs du département.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs Plaine (Nord et Sud Tech), Aspres 1^{ers} coteaux, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et Bas Conflent.

Estimation du risque

Poursuivre le suivi des pièges.

Surveiller les pontes.

Il est encore trop tôt pour réaliser les saumurages.

Eulia

Aude

Les niveaux de captures demeurent localement importants mais sont en nette baisse.

Hérault

Des captures sont toujours notées localement.

Estimation du risque

Il reste faible.

OIDIUM

Vignoble régional

Des drapeaux sont observés sur Carignan.

Aude

De nouvelles parcelles de Carignan présentent des drapeaux essentiellement sur la zone est du département.

Aucune contamination primaire n'est observée.

Gard

Lorsqu'ils sont présents, les drapeaux sont désormais bien visibles sur les parcelles de Carignan. La grande majorité des parcelles ne présente aucun symptôme à ce jour.

Hérault

Par unité agroclimatique, le stade dominant observé sur le cépage Carignan, est le suivant :

- « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade F ou 12 ou BBCH 14-53) dans le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois, la Basse Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais,
- « boutons floraux encore agglomérés » (stade G ou 15 ou BBCH 55) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

De nouveaux drapeaux sont observés sur Carignan dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais.

Les tout 1^{ers} drapeaux sont observés sur Carignan le 30 avril dans le Nord Montpelliérais.

Les 1^{ers} repiquages dans les parcelles à drapeaux (Carignan) sont observés à partir du 30 avril dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.

Aucune contamination primaire n'est observée.

Pyrénées-Orientales

Le symptôme drapeaux est observé sur Carignan. Des symptômes sur feuilles sont présents notamment sur les Carignan sans drapeau.

Estimation du risque

La période de sensibilité est en cours pour les cépages à drapeaux, les cépages sensibles et/ou historique et/ou environnement sensibles.

Surveiller les symptômes.

BLACK ROT



Taches de black rot

Aude

Les 1^{ers} symptômes sont observés sur des témoins non traités qui présentaient des symptômes en 2017.

Gard

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles ont été trouvés dans le sud du département à Jonquières Saint-Vincent, dans l'Uzège à Castelnau-Valence et dans la vallée de la Cèze à Goudargues. Le bilan de l'épisode pluvieux du 10 au 13 avril sera définitif d'ici une semaine.

Estima

Hérault

Les 1^{ers} symptômes sont observés le 30 avril, sur feuilles dans la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais, dans des parcelles où la maladie était présente en 2017, mais bien contrôlée. Ces foyers se caractérisent par une à plusieurs taches, parfois fructifiées, sur plusieurs feuilles.

Pyrénées-Orientales

A ce jour aucun symptôme n'a été observé.

Les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Mesures prophylactiques

L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Estimation du risque

Il convient de surveiller les parcelles à risque fort, avec perte de récolte en 2016 et/ou 2017. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. Surveiller également les parcelles où la maladie était présente en 2017, mais bien contrôlée.

L'épisode pluvieux du 29 et 30 avril peut également avoir engendré des contaminations sur les parcelles présentant un inoculum (touchées en 2016 et/ou 2017). La sortie des symptômes est attendue à partir de la mi-mai, soit environ 3 semaines après les pluies contaminatrices.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent une prédominance des acariens utiles (typhlodromes), même si des acariens nuisibles sont ponctuellement visibles sans jamais atteindre le seuil de nuisibilité.

Estimation du risque

Du stade « première feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11) au stade « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade F ou 12 ou BBCH 14-53), estimer les populations d'acariens pour faire un 1^{er} bilan faunistique.

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

ERINOSE

Aude

Des symptômes de faible intensité sont observés en tout secteur du département. La fréquence de parcelle affectée est toutefois en nette évolution.

Gard

Des symptômes de faible intensité sont observés en tout secteur du département sur cépages sensibles.

Hérault

Une présence éparse de symptômes est observée dans certaines parcelles de cépages sensibles.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont visibles sur cépages Muscats, Grenache et Macabeu. La fréquence d'attaque peut être importante selon les parcelles.

Estimation du risque

Depuis 2 ans, une recrudescence des symptômes est observée sur cépages sensibles notamment.

La surveillance des symptômes doit être réalisée dans ces parcelles ayant subi de fortes attaques lors des campagnes précédentes.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE



Gard

Les 1^{ères} cicadelles *Scaphoideus titanus* (stade L1) sont observées ce 2 mai dans le sud du département (communes de Vergèze et de Codognan), parfois en abondance.

Cicadelle *Scaphoideus titanus* de stade L1

RAVAGEURS SECONDAIRES

Escargots



Vignoble régional

Ils sont observés en cœur de souche dans quelques parcelles. Dégâts rarement préjudiciables jusqu'à présent.

Estimation du risque

Le risque existe dans les parcelles tardives.

Cigariers

Aude

Des adultes de cigarier sont observées depuis une semaine en Malepère. Les tous 1^{ers} symptômes « cigares » sont également observés. Les niveaux de dégâts sont encore extrêmement faibles à ce jour (< 1 « cigare » pour 100 souches).

Gard

Des dégâts sont observés très ponctuellement.

Hérault

Les premières observations sont faites au vignoble.

Estimation du risque

L'estimation du risque reste faible

ACCIDENTS CLIMATIQUES

Grêle

Aude

Un épisode orageux accompagné de grêle a touché la commune de Fenouillet du Razès le 30 avril. L'estimation des dégâts est en cours.

Hérault

Un épisode de grêle a touché le vignoble le 29 ou 30 avril dans les Hauts Coteaux (Faugères et Gabian...), la Basse Vallée de l'Hérault (Pézenas...), la Moyenne Vallée de l'Hérault (Le Pouget...) et le Montpelliérais (Grabels, Candillargues et Mauguio). Pas de dégât significatif signalé.

Gel

Aude

Certaines parcelles (ou partie de parcelles) situées dans les bas-fonds de la commune de Gaja et Villedieu, ont été affectées par l'épisode de gel du 2 mai. L'estimation des dégâts est en cours.

Vignoble régional

La vigne devient sensible au gel dès que la température du bourgeon et des organes végétaux descend en dessous de -2°C .

Méthodes prophylactiques

Les principales méthodes préventives, utiles dans le cas des gelées blanches consistent à :

- éviter le travail du sol et préférer un sol « rassis », « rappuyé »,
- tondre à ras les parcelles enherbées ainsi que les bordures.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.